

ANNEXES
ANNEXE I

ÉLÉMENTS DEVANT FIGURER DANS LA DÉCLARATION DES CAPTURES

N° FDP xxxxxxxx		FICHE DE PÊCHE À PIED – Remplir une fiche de pêche distincte pour chaque département			
Identification du pêcheur maritime à pied professionnel	NOM, Prénom du pêcheur :	Identification du navire s'il y a lieu (a)	Nom du navire		Quartier et n° d'immatriculation
	N° identifiant unique du pêcheur :				
Descriptions des pêches effectuées					
Date (jour/mois/année)					
Zone de pêche (code gisement) (b)					
Temps de pêche effective (exprimé en heures) (e)					
Descriptif Engin	Engin (c)				
	Mailage (e) (en mm étre)				
	Dimension (e) (d) (en m)				
Espèces pêchées (c)		Poids des produits pêchés (exprimé en kilogramme)			
					Total
Espèces rejetées (e)		Poids des espèces rejetées (exprimé en kilogramme)			
					Total

Date de clôture du feuillet :
(Date de validation pour la télédéclaration)

- a) Uniquement si le pêcheur maritime à pied professionnel est autorisé à utiliser un navire pour se rendre sur les zones de pêche à pied
- b) Utiliser le code attribué au gisement par l'administration
- c) utiliser le code FAO pour l'espèce et l'engin

- d) quantité de matériel levé pour les engins dormants (nombre de casiers, longueur de filets, nombre d'hameçons) ou largeur cumulée pour les engins traînants. Signature du pêcheur maritime à pied professionnel :
- e) facultatif ; pour les engins, le maillage et la dimension concernant notamment les filets, les dragues à main ainsi que les hameçons. (Validation pour la télédéclaration)